



6 LA E L
H A R A N G V E

FAICTE AV ROY,
PAR LE PREVOST DES
Marchans de ceste ville de Paris,
en l'assemblee des Estats, le dix-
septiesme Octobre 1588.



A P A R I S,

Chez Michel Ioüin, rue S. Jacques,
à l'enseigne de la Souche.

M. D. LXXVIII.

Avec permission.





LA HARANGVE FAI-
 CTE AV ROY, PAR LE
 Preuest des Marchans de ce-
 ste ville de Paris, en l'assem-
 blee des Estats, le 17.
 Octobre 1588.



IRE,
 Ayant pleu à vo-
 stre Maieité ouvrir
 sō cœur & ses sain-
 ctes intentions à
 son peuple & l'af-

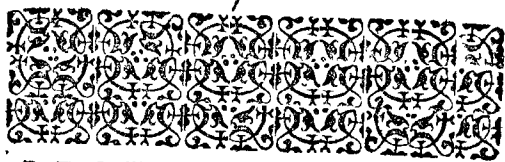
seurer de sa charité vraiment pa-
 ternelle, vos tres-humbles, tres-
 obeissans & tres-fidelles subiets du
 tiers estat, louent premierement
 Dieu, qui a ietté ses yeux de miseri-

corde sur nous en l'extremité de
 nos afflictions & apres rendent in-
 finies graces à vostre Maieité, la-
 quelle recognoissant la puissance
 ordonnee d'enhault pour regir ce-
 ste tres-chrestienne Monarchie par
 toute douceur a daigné s'encliner
 à nos tres-humbles requestes ouyr
 nos griefs & doleances & monstret
 vn singulier desir de mettre son
 peuple en vigueur, auquel certes il
 ne reste que la parolle encores bien
 foible & bien debile, (Sire) la bon-
 té & clemence qui est née auéc ce-
 ste Maieité que Dieu faiçt reluire en
 vostre face, nous promet ce que
 nous auons requis & souhaitté a-
 uec tant de larmes & continuelles
 prieres, que vostre Majesté suyuat
 les veux qui luy a pleu en faire, &
 l'exemple de ses ancestres, lesquels
 elle esgalle voire & surpasse en tou-

ce pieté restablira nostre sainte re-
 ligion en son entier, par l'extirpa-
 tion de toutes erreurs & heresies,
 reglera & remettra tous les ordres
 alterez par l'iniure du temps en leur
 premiere forme, & donnera soula-
 gement à son pauvre peuple, sans
 lequel nous pouuons dire avec
 verité, que nous sommes menacez
 d'vne entiere desolation & ruine
 de tout l'Estat. En quoy (SIRE)
 nous protestons de ne manquer
 nullement de nostre tres-humble
 tres-fidelle & tres-deuotieux serui-
 ce, & de n'y espargner nos propres
 vies, iusques au dernier sospir, ne
 les pouuant mieux employer que
 pour l'honneur de celuy lequel a
 respendu son sang pour nous, &
 duquel nous n'attendons moins
 que ou la damnation eternelle si
 nous ctinuons en l'aduancement

de sa gloire, par des considerations de quelque prudence humaine, ou l'immortelle beatitude si constamment nous perseuerons à embrasser sa cause, & la foy & creance qu'il nous à laissé sur laquelle (SIRE) est fondée la perdurable fermeté de vostre tres-chrestienne Couronne, & sans laquelle elle ne peult en façon quelconque subsister.

Prononcee à genoux.



PRIERES A DIEU
POVR LES ESTATS,



OMME il aye
pleu au Roy con-
uoquer les Estats
pour le bien & re-
pos de son peu-
ple au seruicé de

Dieu, & conseruation de sa Cou-
ronne:& à ceste fin mander à tous
Archeuesques & Euesques de ce
Royaume par ses patentés de Blois,
de disposer tous les subiets de leurs
diocesés, à faire prieres à Dieu pour
paruenir à ce bien : c'est la raison
que nous nous mettions en deb-
voir de requerir à Dieu pardon de

noz fautes & offenses, en intentiõ de nous amender à l'aduenir. Et à ceste fin le prieront instamment de nous enseigner à faire sa sainte volonté; tellement attirer & eleuer à soy noz pensees, desirs & affections, que tout le cours de nostre vie, puissions faire chose qui luy aggree, & nous soit salutaire.

Prieres pour la foy & religion.

NOUS le prierõs pour l'accroissement & conseruation de la foy & religion Catholique, vnion de son Eglise, conuersion des infidelles, extirpation des heresies, & reductiõ des deuoyez en son troupeau & bergerie, à ce qu'estans tous vnis ensemble par son saint Esprit, & lien d'estroite charité, fassions mesme profession du Christianif-

me, d'un cœur, bouche, consente-
ment & maniere pareille & con-
forme.

Pour l'Estat de l'Eglise.

NOUS le prions pour les Mini-
stres de l'Eglise, tant en chef
qu'es membres, spécialement pour
nostre saint Pere le Pape, & pour
reuerendissime Cardinaux, Arche-
uesques, Euesques, & autres Prelats
de France : à ce qu'ils manient en
telle loyauté le talent qu'il leur est
commis, que le voyons multiplier
à l'exaltation de son saint nom,
auancement de son Eglise, & exem-
plaires edification du peuple Chré-
stien.

Nous prions pour tous ceux
qui ont charge d'ames souz eux : à
ce qu'il plaise à Dieu leur donner

l'adresse & cōduicte de son saint Esprit , pour l'exécution de leur ministere, à ce qu'en fin ils perçoivent la moisson de leurs semences spirituelles, au salut de leur ame.

Nous prions pour tous religieux, à ce qu'ils accomplissent tellement leurs vœux & saintes promesses, qu'ils en obtiennent la grace de Dieu , & que participions à leurs prieres & bienfaits , & eux aux nostres.

Pour le Roy.

Nous prions pour le Roy tres-chrestien: à ce que dressans ses desseins à la manutention de la sainte foy Catholique, & soulagemēt de ses subiets, Dieu luy donne heureux accroissement en toute vertu, grandeur & prosperité.

Pour la Royne Mere.

NOUS prierons pour la Royne
 Mere du Roy: à ce que Dieu la
 laisse si longuement en ce monde,
 qu'elle puisse par sa prudēce ayder
 au Roy à composer tous les diffé-
 rens de son Royaume, à la deffence
 de la saincte foy Catholique, gran-
 deur & accroissement de la Cou-
 ronne & repos de la France.

Pour la Royne regnante.

NOUS prierons pour la Royne:
 à ce que Dieu la conserue avec
 le Roy son espoux en bonne & in-
 dissoluble amitié, suscitation de li-
 gnee, heureuse prosperité, & aug-
 mentation de ses graces.

Pour tous les Princes Catholiques.

Nous prions pour tous les Princes & Catholiques : à ce que Dieu les preserve, & vnisse ensemble en telle amitié & intelligence, que le Roy soit par tout obey, de eux sous la grâdeur reconneuz & honorez comme appartient : & que le peuple se ressentant de ceste vnion & concorde puisse viure en paix avec Dieu & son prochain.

Pour le Conseil du Roy.

Nous prions pour le Conseil du Roy : à ce que ceux qui ont cest honneur d'y estre appelez, prouuoient si sagement & en toute loyauté aux affaires publiques, que puissions veoir florir ce Royaume en vnion & foy & religion Catholique, avec ferme paix, sans schisme, diuision n'y partialité,

Pour la Iustice.

NOus prierons pour les Ministres de la Iustice: à ce qu'il plaise à Dieu leur communiquer les graces de son saint Esprit, afin qu'elle soit nettement & droictement administree à vn chacun selonc sa sainte volonté, sans acception de personne, au bien & soulagement des bons, & punition exemplaire des mauuais.

Pour la Noblesse.

NOus prierons Dieu, qu'il vueille receuoir en sa sainte protection la noblesse de France, & la rédre si affectionnee enuers le Roy son Prince naturel & seigneur souverain (sous l'auctorité duquel

elle porte le glaive) que l'obeissance & force luy demeurent par tout, au bien & repos du public.

Pour la Gendarmerie.

NOUS prierons pour la Gendarmerie, à ce que Dieu la preserve de tout encombre, & face la grace de si bien s'employer au service du Roy, sans oppression de ses subiets, qu'elle en recoiue guerdon immarcesible aux siecles des siecles.

Pour les Marchans Artisans & Laboueurs,

NOUS prierons Dieu pour tous Marchans. Artisans & Laboueurs: à ce qu'ils puissent en seureté de leurs personnes, faire & exercer leurs estats à l'vtilité de la commune societé, & qu'ils y profitent tellement, qu'ils acquierent biens eternels & perdurables en Paradis. Ainsi soit-il.

